

Nouméa, le 10 juillet 2023

CS n°CC246/AQ/2023

Destinataires : Prestataires et entreprises de nettoyage ou d'entretien des locaux

Objet : Prestation de ménage et de nettoyage de l'aquarium

CAHIER DES CHARGES EN VUE D'UNE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE PRESTATION DE MENAGE ET DE NETTOYAGE POUR LES ANNEES 2024 ET 2025

I/ Présentation

L 'Aquarium des lagons est un établissement recevant du public qui accueille jusqu'à 100 000 visiteurs par an. Il dispose d'environ 1300 m2 de locaux.

Le ménage et le nettoyage de l'établissement est une activité externalisée, confiée à un prestataire extérieur dans le cadre d'une prestation annuelle forfaitaire donnant lieu à une facturation mensualisée. Toutes les interventions du prestataire au sein de l'établissement devront être effectuées en dehors des heures d'ouverture au public, dont voici le détail :

- Période 1, du 1^{er} septembre au 30 avril :
 - Du lundi au vendredi inclus, de 13h00 à 18h00 ;
 - Du samedi au dimanche inclus, de 9h00 à 18h00 ;
 - Les jours fériés, vacances scolaires et journées pédagogiques de la province Sud, de 9h00 à 18h00.
- Période 2, du 1^{er} mai au 31 août :
 - Du lundi au vendredi inclus, de 13h00 à 17h00 ;
 - Du samedi au dimanche inclus, de 9h00 à 17h00 ;
 - Les jours fériés, vacances scolaires et journées pédagogiques de la province Sud, de 9h00 à 17h00.

II/ Prestation demandée

Il est demandé une prestation de ménage et de nettoyage des locaux de la façon suivante :

A/ Intervention quotidienne du lundi au dimanche de 7h à 9h30

1/ Zone de visite :

- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (carrelage et moquette) et plafonds

- Désinfection par virucide des mains courantes, garde-corps, rampes, poignées, interrupteurs, robinets et WC, sièges de la zone de visite
- Nettoyage des murs à hauteur d'hommes
- Nettoyage du mobilier
- Nettoyage des sanitaires et réapprovisionnement (papier + savon)
- Nettoyage des vitres des portes d'entrée
- Vidage des poubelles
- Nettoyage des portes, plinthes, prises, interrupteurs

2/ Parc :

- Nettoyage des sols (faré, local rangement et sanitaires)
- Désinfection par virucide des mains courantes, garde-corps, rampes, poignées, interrupteurs, robinets et WC
- Vidage des poubelles
- Nettoyage des sanitaires et réapprovisionnement (papier + savon)
- Nettoyage des tables de piquenique
- Nettoyage des gradins du bassin extérieur
- Balayage des allées en cas de besoin

3/ Salle pédagogique :

- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (carrelage) et plafonds
- Nettoyage du mobilier (tables + chaises + meubles de rangement + placards + évier)
- Désinfection par virucide des poignées, interrupteurs

4/ Boutique (Ouverture du lundi au dimanche à faire entre 8h45 et 9h30) :

- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (moquette) et plafonds
- Nettoyage des vitres extérieures à hauteur d'hommes
- Désinfection par virucide poignées, interrupteurs

5/ Sortie des poubelles :

- A déposer dans le container prévu à l'extérieur selon tri sélectif

B/ Intervention les samedi et dimanche, les journées pédagogiques, et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 14h à 16h

1/ Zone de visite :

- Désinfection par virucide des mains courantes, garde-corps, rampes, poignées, interrupteurs, robinets et WC, sièges de la zone de visite
- Nettoyage des sanitaires et réapprovisionnement (papier + savon)
- Vidage des poubelles (si nécessaire)
- Intervention exceptionnelle en cas de besoin

2/ Parc :

- Désinfection par virucide des mains courantes, garde-corps, rampes, poignées, interrupteurs, robinets et WC
- Nettoyage des sanitaires et réapprovisionnement (papier + savon)
- Vidage des poubelles (si nécessaire)

C/ Intervention 2 fois par semaine, les lundi et jeudi de 7h à 9h

1/ Bureaux (2ème étage : 305, 306, 306 bis, 307, 308, 315, 316, 317, 318, 319, le couloir, les escaliers, l'ascenseur / 1er étage : tout le couloir, 222,223, régie audio) (à faire à partir de 8h) :

- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (carrelage et moquette) et plafonds
- Désinfection par virucide des mains courantes, garde-corps, rampes, poignées, interrupteurs, robinets et WC
- Nettoyage du mobilier
- Nettoyage des sanitaires et réapprovisionnement (papier + savon)
- Vidage des poubelles selon le tri sélectif en place
- Nettoyage des murs, portes, plinthes, prises, interrupteurs

2/ Annexe :

- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (carrelage et moquette) et plafonds
- Désinfection par virucide des mains courantes, garde-corps, rampes, poignées, interrupteurs, robinets
- Nettoyage du mobilier
- Vidage des poubelles selon le tri sélectif en place
- Nettoyage des murs, portes, plinthes, prises, interrupteurs

3/ Zone parking de service- container - bureau maintenance :

3-a/ Sous-sol / Atelier :

- Nettoyage des sanitaires
- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (carrelage) escalier seulement
- Désinfection par virucide des poignées, interrupteurs, robinets et WC

3-b/ Container :

- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (lino) et plafonds
- Nettoyage du mobilier
- Désinfection par virucide des poignées, interrupteurs
- Vidage des poubelles
- Nettoyage des murs, portes, plinthes, prises, interrupteurs

4/ Zone technique (à faire à partir de 7h) :

- Nettoyage (désinfection et désodorisation) des sols (carrelage et moquette) et plafonds
- Désinfection par virucide des poignées, interrupteurs, robinets et WC
- Nettoyage du mobilier (Bureaux)
- Nettoyage des sanitaires et réapprovisionnement (papier + savon)
- Vidage des poubelles
- Nettoyage des murs, portes, plinthes, prises, interrupteur

5/ Zone extérieure « fumeur » :

- Vidage des cendriers et des poubelles
- Nettoyage des tables de piquenique

6/ Sortie des poubelles :

- A déposer dans le container prévu à l'extérieur selon tri sélectif

D/ Interventions mensuelles (1er lundi)

1/ Toutes zones :

- Récupération des carrelages à la monobrosse

E/ Interventions tous les 2 mois

1/ Toutes zones :

- Nettoyage des vitres intérieur/extérieur
- Nettoyage des rideaux métalliques

F/ Interventions tous les 6 mois (date à définir avec le secrétariat en fonction des horaires d'ouverture et disponibilité de la zone)

1/ Zone de visite :

- Nettoyage des moquettes et tapis en profondeur

III/ Présentation de l'offre

Votre proposition comprendra :

- Un devis détaillé TTC comprenant : la prestation forfaitaire annualisée et le montant mensuel correspondant ;
- Une présentation détaillée de l'offre permettant de vérifier son adéquation avec la demande ;
- Vos références, RIDET, RIB et tout document permettant de les apprécier ;
- Le présent avis de consultation signé et daté.

IV/ Critères d'analyse des offres

Les offres présentées seront analysées sur la base des critères suivants :

- Prix (40%)
- Note technique ou qualité de la présentation de l'offre (30%)
- Adéquation à la demande (20%)
- Expérience et références (10%)

V/ Echéance du rendu des offres :

Votre devis et tous les documents nécessaires à l'analyse de votre offre doivent être transmis **au plus tard le vendredi 04 août à 15h00**, délai de rigueur par mail à l'adresse suivante :

secretaire@aquarium.nc

Cette même adresse est utilisable pour toute question.

Les personnes référentes pour cette commande sont Mmes BLUM et BAUDIC, sous couvert de M. BACKES, directeur.

Toute offre jugée incomplète sera écartée.

Les offres présentées ne seront pas rémunérées et l'aquarium se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation. Les offres présentées par les entreprises sont valables 120 jours après la date de fin de la consultation.

Les fournisseurs et prestataires intéressés sont informés qu'en sa qualité d'établissement public, l'aquarium est tenu de régler ses fournisseurs ou prestataires après le « service fait ».

Le directeur

Eric BACKES

A Nouméa le,

Le soumissionnaire